



Soutien à la lutte actuelle des personnels et étudiant.es de Sup'méca

L'école Supérieure de Mécanique de Saint Ouen (93) intègre les lauréats du concours commun des Instituts Nationaux Polytechniques.

Depuis 1995, cette école dispose de 2 résidences étudiantes à des tarifs attractifs et elles constituent un argument de choix permettant aux lauréats de ce concours de choisir d'intégrer cette école qui forme de futurs ingénieurs des métiers de l'aéronautique et de l'industrie.

Ce sont 140 places qui sont ainsi proposées dans ces deux résidences gérées par une association, l'ALECI.

Or, dans le cadre des futurs JO de 2024, le département de Seine Saint Denis et Saint Ouen en particulier ont été choisis pour abriter le village olympique.

La Société SOLIDEO (chargée de la livraison des équipements olympiques) a décidé de faire déménager les résidents étudiants dès la rentrée prochaine afin d'utiliser les 2000 m² ainsi libérés pour la construction d'une voirie qui desservira un parking du village olympique.

D'ores et déjà l'ensemble des élèves ingénieurs, des personnels administratifs, techniques et enseignants chercheurs ainsi que l'ALECI se sont prononcés pour le maintien de la résidence étudiante dans les locaux de SUPMECA et refusent l'injonction de la SOLIDEO.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Bureau National de la CGT FERC Sup réuni le 21 mars 2019 apporte tout son soutien à la juste revendication affirmée par l'ensemble des acteurs.

Voté à l'unanimité